

Identification de l'organisme qui passe le marché : COMMUNE DE LA FARLEDE, 140 place de la Liberté, 83210 La farlède

Objet du marché : Requalification des abords du groupe scolaire à La Farlède - Aménagement paysager

Durée du marché : Le marché est notifié au titulaire par la Ville. La notification ne vaut pas ordre de service d'exécuter les prestations.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Dans un délai de 15 jours à partir de la notification de l'ordre de service lui prescrivant de commencer les travaux, l'entrepreneur devra soumettre à l'approbation du Maître d'Ouvrage un plan d'organisation du chantier.

La durée de la période de préparation du chantier sera de 30 jours

La durée d'exécution des travaux sera de 30 jours maximum.

La date prévisionnelle de début de la période de préparation des travaux janvier 2024.

Procédure de passation : La procédure de consultation utilisée est la procédure adaptée. Elle est passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-7 du Code de la Commande Publique.

Modalités d'attribution : Les entreprises peuvent présenter leur offre en tant que candidat individuel ou sous forme de groupement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entreprises attributaire du marché : groupement solidaire ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.

Critères de sélection : 1 - Prix des prestations 40%

2 - Valeur Technique 60 %

Les sous-critères du critère valeur technique sont détaillés dans le règlement de la consultation

Date limite : Date et heure limites de réception des offres : le 27 novembre 2024 à 12h00.

Renseignements divers : Le dépôt des réponses s'effectue OBLIGATOIREMENT par voie électronique via le profil acheteur de l'acheteur public : www.marches-securises.fr

Les dépenses seront imputées au budget communal de l'année en cours, section investissement.

Paiement par mandat administratif.

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél :04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse Internet : Le dossier de consultation doit être retiré par voie électronique à l'adresse internet suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Ce site est d'accès libre, direct et complet.

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : Le 29 octobre 2024.